



Europäisches Patentamt  
European Patent Office  
Office européen des brevets

(19) Numéro de publication: 0 273 015  
A3

(12)

## DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 87810773.9

(51) Int. Cl.<sup>4</sup>: A 61 J 1/00

(22) Date de dépôt: 22.12.87

(30) Priorité: 24.12.86 CH 5234/86

(71) Demandeur: VIFOR S.A.  
48 route d'Annecy  
CH-1227 Carouge (CH)

(43) Date de publication de la demande:  
29.06.88 Bulletin 88/26

(72) Inventeur: Lorette, Maurice  
7b, chemin du Coin de Terre  
CH-1219 Châtelaine (CH)

(84) Etats contractants désignés:  
AT BE CH DE ES FR GB GR IT LI LU NL SE

André, Jacques  
53, route de Romagny  
CH-74100 Annemasse (CH)

(88) Date de publication différé du rapport de recherche:  
05.10.88 Bulletin 88/40

(74) Mandataire: Vuille, Roman et al  
c/o KIRKER & Cie S.A. 14, rue du Mont-Blanc Case  
Postale 872  
CH-1211 Genève 1 (CH)

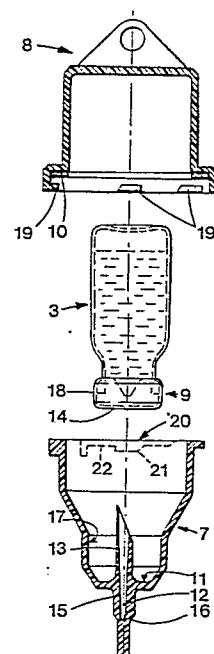
(54) Récipient avec dispositif récepteur d'une fioline.

(57) Grâce à un récipient souple équipé avec le dispositif (2), le contenu d'une fioline (3) peut être transféré stérilement dans le récipient.

Le dispositif (2) comprend une cartouche (7) et un couvercle (8) délimitant entre eux une cavité destinée à la fioline (3); le couvercle (8) est amovible sur la cartouche (7) et un joint (10) assure l'étanchéité entre la cartouche (7) et le couvercle (8). Le goulot (9) de la fioline (3) est destiné à être placé vers le fond (11) de la cartouche (7), qui est à l'opposé du couvercle (8); le fond (11) de la cartouche (7) est doté d'un orifice de passage de fluide (12) prolongé du côté vers le couvercle (8) par un trocart (13) destiné à percer le bouchon (14) fermant la fioline (3) et du côté opposé au couvercle (8) par un conduit (15) bouché par un obturateur cassable (16). Ce conduit (15) est placé dans un passage d'introduction vers l'intérieur du récipient.

De préférence, une partie intérieure cylindrique (17) de la cartouche (7) est prévue pour enserrer la surface extérieure (18) du goulot serti (9) standardisé de la fioline (3) et pour la guider lors de son introduction dans le dispositif.

FIG.2





Office européen  
des brevets

# RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 87 81 0773

## DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)		
X	WO-A-8 503 432 (TRAVENOL EUROPEAN RESEARCH AND DEVELOPMENT CENTRE) * Page 6, ligne 29 - page 9, ligne 32; figures * ---	1,2,5,8	A 61 J 1/00		
X	US-A-4 606 734 (ABBOTT LABORATORIES) * Colonne 2, ligne 53 - colonne 3, ligne 54; figures *	1,5			
A,D	EP-A-0 117 489 (ABBOTT LABORATORIES) * Résumé; figures *	1			
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (Int. Cl.4)		
			A 61 J		
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications					
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur			
LA HAYE	19-07-1988	BAERT F.G.			
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES					
X : particulièrement pertinent à lui seul	T : théorie ou principe à la base de l'invention				
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie	E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date				
A : arrière-plan technologique	D : cité dans la demande				
O : divulgation non-écrite	L : cité pour d'autres raisons				
P : document intercalaire	& : membre de la même famille, document correspondant				